



GOVERNANTS PRINCIPAUX

CNP 62021

Dirigent les opérations des services d'entretien ménager des hôtels, des centres hospitaliers et autres établissements semblables.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

0

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

16,50 \$

15,30 \$ 20,86 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Un diplôme d'études
secondaires ou une formation
en cours d'emploi

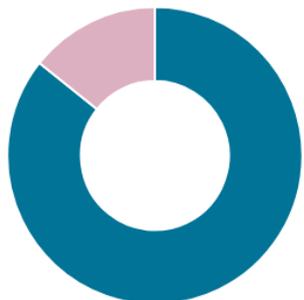
EMPLOYÉS

48

SALAIRE MOYEN

S.O.

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

85,7 %	Services d'hébergement et de restauration
S.O.	S.O.
S.O.	S.O.
14,3 %	Toutes les autres industries

EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
0,0 %	25-34
0,0 %	35-44
0,0 %	45-54
0,0 %	55-64
0,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- | | | |
|---|---|--|
| • Directeur/Directrice Des Services D'entretien Ménager | • Gérant/Gérante Des Services D'entretien Ménager | • Gouvernant Principal Adjoint/Gouvernante Principale Adjointe |
| • Gouvernant Principal/Gouvernante Principale | • Gouvernant Principal/Gouvernante Principale D'hôpital | • Gouvernant Principal/Gouvernante Principale D'hôtel |

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- gérer les opérations des services d'entretien ménager;
- planifier et coordonner les activités des surveillants des services d'entretien ménager et de leurs employés;
- effectuer des inspections afin d'assurer le respect des normes de l'établissement et des règlements sur la santé et la sécurité;
- sélectionner et acheter l'équipement et les fournitures, et en tenir l'inventaire;
- prendre les dispositions nécessaires pour faire entretenir et réparer l'équipement et les machines;
- recruter, former et superviser les préposés à l'entretien ménager;
- tenir les registres financiers et préparer les budgets, les listes de paie et les horaires des employés.

